



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Rabat

سفارة
جمهورية ألمانيا الاتحادية
الرباط

12.09.2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La „Déclaration de Rabat“ relative aux relations maroco-allemandes entre aujourd’hui le 12 septembre en vigueur. En cette occasion, le Directeur régional pour le Proche et Moyen-Orient et le Maghreb au sein du Ministère fédéral allemand des affaires étrangères remettra en ce jour au Ministre marocain des affaires étrangères et de la coopération, Monsieur Saad Dine El Othmani, une lettre émanant de son homologue allemand, Monsieur Westerwelle.

La Déclaration de Rabat dessine les contours du développement des relations entre l’Allemagne et le Maroc. Outre le renforcement des contacts économiques et culturels, la Déclaration de Rabat prévoit, avant tout, d’intensifier la coopération au niveau de la démocratie, de l’Etat de droit et de la protection des droits de l’homme. Parallèlement, la Déclaration de Rabat consolide le dialogue politique entre les deux ministères et les autres ministères jouant un rôle dans les relations bilatérales.

Pour Monsieur Westerwelle et le gouvernement fédéral allemand, il est important de soutenir les réformes engagées au Maroc. Avec son expertise, l’Allemagne est disposée à accompagner les réformes institutionnelles portant sur la démocratie, le renforcement des droits de l’homme et de la société civile.

Du point de vue du Ministre fédéral allemand des affaires étrangères, les contacts entre la société civile allemande et marocaine devraient également se développer. Il est à noter que les fondations politiques allemandes, en particulier, effectuent à ce niveau un précieux travail.

Ambassade de la République fédérale d’Allemagne
7, Zankat Madnine, Rabat
Tél. : 0537 21 86 00 / Fax : 0537 70 68 51
e-mail : info@rabat.diplo.de
Site web : www.rabat.diplo.de